

c'est le chiffre exact, pour savoir quelle tranche de ce montant est allée aux cultivateurs et quelle tranche aux sociétés commerciales qui se sont lancées dans l'agriculture.

L'hon. M. Harkness: Le chiffre exact est 23.8.

M. Martin (Timmins): Le chiffre de 24 est assez rapproché pour qu'on s'en serve. Le représentant de Prince-Édouard-Lennox et d'autres députés ont traité de la situation de l'exploitation familiale. D'après moi, l'exploitation familiale a un sens plus profond que le mot ne laisse entendre. C'est vraiment un mode de vie canadien, monsieur le président, et s'il faut en croire les mémoires présentés par diverses associations agricoles, il reste au gouvernement peu de temps pour décider si ce mode de vie vaut la peine d'être préservé. Si on perdait moins de temps à jeter sur l'ancienne administration le blâme des problèmes agricoles auxquels on se heurte et si on consacrait plus de temps et de sincères efforts à tenter d'envisager les problèmes actuels et à les résoudre, le gouvernement pourrait devenir digne de la confiance qui a été placée en lui au mois de mars de l'année dernière.

M. Campbell (Lambton-Kent): C'est un privilège, monsieur le président, de pouvoir traiter ici de certains problèmes dont je suis très heureux d'affirmer que ce ne sont pas des problèmes créés par une production excédentaire. J'ai été bien inquiet de ce que j'ai entendu à un bon nombre de réunions tenues dans cette ville récemment au sujet des problèmes agricoles, et la plupart des problèmes dont il a été question portaient sur la production excédentaire de certaines denrées. Des recommandations ont été formulées lors de ces réunions en vue de trouver la meilleure solution à ces problèmes. La plupart des propositions portaient sur la réduction des prix et il a été aussi question de l'opportunité de diminuer les excédents, du moins dans une certaine mesure, en vue de remédier à la situation.

J'aimerais particulièrement faire ressortir que si le gouvernement voulait faire baisser les prix de certains produits, il devrait envisager d'augmenter ceux d'autres denrées non excédentaires afin de créer un équilibre et d'encourager de façon spéciale les cultivateurs à diminuer la production de denrées excédentaires pour se tourner vers les produits qui ne le sont pas, tout en étant indemnisés de façon équitable pour cette conversion. J'estime que cela s'impose pour maintenir l'économie agricole dans une position équilibrée et également pour assurer des encouragements, comme je viens de le proposer, aux cultivateurs pour qu'ils convertissent leur production.

[M. Martin (Timmins).]

Je suis très sensible à l'honneur de pouvoir prendre la parole, à cette étape de l'examen des crédits, sur une question que j'ai déjà plusieurs fois précédemment soumise à l'attention de la Chambre. Il s'agit de la production du maïs, du soja et de la betterave à sucre, car ces produits nécessaires ne sont pas excédentaires.

A mon avis, un certain nombre d'autres secteurs de l'agriculture auront indirectement avantage à songer à ces récoltes, même si cette production n'intéresse pas l'ensemble du pays, parce que si l'on affecte une plus grande étendue de nos terres à la production d'articles qui sont en demande, il en restera moins pour la production d'articles dont on n'a pas besoin. De cette façon, toutes les régions du pays en bénéficieront indirectement sinon directement.

Je voudrais examiner quelques instants les bienfaits qui découlent des progrès réalisés l'an dernier et aussi signaler qu'il serait dans l'intérêt d'autres secteurs de l'agriculture d'appuyer cette idée.

A ce propos, lorsque la Chambre a adopté la loi sur la stabilisation des prix agricoles, j'ai bien dit que je ne m'attendais pas à ce qu'elle guérisse tous les maux de l'agriculture. Il faudra, ai-je dit, des hommes à l'esprit bienveillant et au jugement sûr, qui auront le sens de la justice, si on veut que la loi soit appliquée avec succès. La loi est en vigueur depuis quelque temps maintenant, et j'estime qu'elle a fait beaucoup de bien ainsi qu'en témoigne ce que le ministre a dit récemment à la Chambre, du revenu agricole.

J'ai ici un article de journal intitulé: "Il faut produire ce que le public demande, nous avertit M. Harkness". Voici cet article:

Parlant à la Chambre des communes, l'honorable Douglas Harkness, ministre de l'Agriculture a signalé d'abord le besoin de nouveaux débouchés, puis il a averti les cultivateurs d'adapter leur production à la demande nationale et aux besoins d'exportation connus.

Ce documentaire n'est pas sans valeur. Je dois convenir qu'il n'est que juste d'encourager la production de ce dont nous avons besoin. Si cela amène à restreindre d'autres productions, il faut encourager celle des denrées nécessaires, de manière à indemniser le cultivateur de la baisse qu'il subit à cause de la restriction de ces autres productions.

J'aimerais parler un peu de la production du maïs en particulier. A ce sujet, je voudrais donner lecture d'un extrait d'une lettre de M. Thomas Green, secrétaire de l'association des producteurs commerciaux de maïs. On y lit ce qui suit:

Puisque le maïs n'est pas produit en quantité suffisante au Canada, nous devons en importer 12 millions de boisseaux des États-Unis afin de satisfaire à la demande. Rien n'empêcherait, avec un